La pêche

région de Kitimat. Depuis 1950, on a vendu à peu près un tiers de l'électricité produite au réseau de la société hydro-électrique de la Colombie-Britannique et l'on pourrait également accroître la production d'aluminium en réduisant la consommation d'électricité des fonderies qui existent présentement en modernisant les lignes de creuset.

L'Alcan dit vouloir produire plus d'aluminium, et elle peut le faire dès maintenant sans noyer plus de terres et sans tirer d'eau d'un autre réseau hydrographique. Elle en a la possibilité, mais elle n'a jamais voulu l'exploiter. Je pense qu'il est important que les ministres et les députés responsables des intérêts publics s'acquittent pour une fois de leurs responsabilités et qu'ils protègent une industrie gravement menacée au Canada.

Dix pour cent des stocks de saumon de la Colombie-Britannique subissent les répercussions des projets Kemano-I et Kemano-II. Le ministre a le pouvoir de faire modifier et même d'annuler la construction de ces projets, et il a entre autre le droit de demander une enquête publique complète sur cette question, ce qu'il a évitée par tous les moyens depuis des années. L'accord de 1950 conclu entre l'Alcan et le gouvernement de la Colombie-Britannique peut facilement être modifié. Il a été présenté et adopté par le cabinet provincial en Colombie-Britannique et peut être modifié soit par le cabinet de Colombie-Britannique soit par la législature provinciale. Je doute qu'il y en ait beaucoup. Mais les Libéraux et les Créditistes sont clairement de connivence avec l'Alcan à ce sujet.

Enfin, qui au sein du gouvernement défend les intérêts des pêcheurs commerciaux, autochtones et sportifs? Ce n'est certes pas, selon moi et selon de nombreux pêcheurs canadiens, l'actuel ministre des Pêches. La liste s'allonge de jour en jour. L'orateur qui m'a précédé a parlé du grave problème des permis dans la baie d'Ungava, quand une étude scientifique est en cours. Ce n'est certainement pas dans l'intérêt des Inuit en ce qui concerne la pêche aux crevettes. La liste s'allonge de jour en jour. Il y a Arvik dans l'Arctique, AMAX sur la côte de la Colombie-Britannique, Alcan sur le Fraser, et Skeena, Riley Creek, la pollution des rivières English et Wabigoon, les Grands lacs, les Maritimes et ainsi de suite. Tous ces échecs, à mon avis, sont le produit des politiques désastreuses des ministériels qui font passer les intérêts des sociétés avant l'intérêt public dans l'industrie de la pêche.

M. George Henderson (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Monsieur l'Orateur, devant la motion à l'étude aujourd'hui, je me demande si l'opposition sait quelle est la situation réelle des pêches au Canada. A entendre le député de Nanaïmo-Alberni (M. Miller), on croirait que nous sommes au bord du désastre. Je ne prendrai que quelques minutes, monsieur l'Orateur, pour rétablir les faits. Je veux dire à la Chambre que même s'il y a des problèmes, les pêches sont généralement une industrie saine et dynamique qui enrichit nettement l'économie nationale.

• (1640)

Nos vis-à-vis trouveront peut-être intéressant d'apprendre que l'année dernière, la contribution des pêches à notre balance des paiements a été de l'ordre de 1 milliard de dollars. Nous sommes devenus les plus grands exportateurs de poisson au monde, en fonction de la valeur de nos produits. En fait, les

exportations de poisson, de mollusques et de crustacés nous ont rapporté 1.3 milliard de dollars l'an dernier. Chiffre tout aussi significatif, la valeur totale des prises de toutes les pêches canadiennes a atteint plus de 873 millions de dollars en 1979 et cet argent contribue à soutenir l'économie de centaines de petites villes et de villages des deux côtes.

Mais ces statistiques ne disent pas tout. Un sentiment de stabilité règne dans les pêches. Les prises sont plus sûres, les emplois à l'usine, plus stables et d'une durée plus longue. Les organisations de pêcheurs connaissent une grande croissance et gagnent en prestige dans leurs propres localités. Elles assument un rôle plus direct dans la gestion de l'industrie dont elles dépendent. La pêche n'est plus aujourd'hui un gagne-pain de dernier recours.

Les problèmes et les possibilités des pêches canadiennes ne sont certainement plus les mêmes qu'il y a seulement cinq ou dix ans. Pendant les années 70, nous souffrions essentiellement de problèmes de quantité. Il n'y avait tout simplement pas assez de poisson pour tous les pêcheurs, les stocks étaient à leur plus bas et une grande opération de reconstruction s'imposait. Cette opération, qui a commencé après la désastreuse expérience de 1974, a bénéficié d'un appui considérable lorsque le Canada a proclamé en 1977 la limite des 200 milles pour la pêche côtière.

Je ne veux pas dire par là que la zone des 200 milles était la panacée, mais ses effets positifs se manifestent déjà. Ainsi, la part des pêcheurs canadiens dans les prises totales de l'Atlantique, à l'ouest du Groenland et au nord de Cape Cod, dont le maximum avait été de 37 p. 100 entre 1967 et 1977, s'est élevée à 56 p. 100 l'année dernière.

Dans la zone des 200 milles et dans le voisinage immédiat, les pêcheurs canadiens ont fait des progrès encore plus remarquables. Les prises canadiennes dans ces eaux sont passées de 895,000 tonnes métriques en 1976 à 1.2 million de tonnes en 1979. En pourcentage, ces chiffres représentaient respectivement 42 et 73 p. 100 du total de toutes les prises faites dans cette région. Les principes du contrôle canadien et de la garantie de la majorité des prises aux pêcheurs du Canada dans la zone des 200 milles sont aujourd'hui fermement établis. Les pêcheurs étrangers ne sont autorisés à y exercer leur activité qu'en fonction de permis délivrés par le gouvernement du Canada et leurs prises sont limitées aux espèces dont les stocks dépassent nos besoins.

Après la proclamation de la zone des 200 milles, d'aucuns ont préconisé une expansion massive, l'octroi de subventions considérables et un développement accéléré de la flotte de pêche. Heureusement, le gouvernement a su résister à ces pressants appels. Son objectif consistait et consiste toujours à encourager l'établissement d'une industrie saine qui, non seulement peut s'autofinancer, mais est également en mesure de contribuer notablement à l'économie nationale. Quoi qu'il en soit, nous devons cesser de considérer la pêche comme une espèce de mine d'or. C'est plutôt un jardin qui, bien entretenu, durera à jamais et produira à jamais de la nourriture pour le monde.

La politique de notre gouvernement a permis d'établir une coordination nouvelle dans le domaine des pêches, apportant de ce fait une stabilité nouvelle. Nous avons évité d'imposer une croissance hâtive et de pousser les gens dans une multitude de bateaux ou d'usines de conception gouvernementale. Nous